

53 personnes portent plainte en raison de la présence de glyphosate dans leur urine

15 octobre 2018



Lundi 15 octobre 2018, le collectif Campagne Glyphosate a déposé au tribunal de grande instance de Foix (Ariège) 53 plaintes adressées aux organismes européens et français qui fabriquent et utilisent des pesticides. Les plaignants constatent, à la suite d'analyses, que leur urine contient largement plus de glyphosate, un pesticide dangereux, que ce qui est autorisé dans l'eau potable.

Sept plaintes avaient déjà été déposées en juin dernier par le collectif ariégeois pour « *mise en danger de la vie d'autrui, tromperie aggravée et atteinte à l'environnement* ». Cependant le parquet s'est dessaisi du dossier au profit du tribunal de grande instance de Paris, où siège le pôle de santé publique.

Pour ces nouvelles plaintes, les 53 victimes se basent sur des analyses réalisées en

octobre, toujours aussi inquiétantes, puisque le taux de glyphosate est quinze fois supérieur au taux maximum autorisé dans l'eau potable. Une centaine de citoyens à travers la France ont réalisé des analyses urinaires, et surprise, 100 % des résultats sont positifs.

Sources :

- . *France TV Info*
- . *Campagne Glyphosate*

Voir la vidéo de la campagne

Lire aussi :

Glyphosate : les députés ne veulent pas des coquelicots

- Emplacement : [Accueil](#) > [Brève](#) >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/53-personnes-portent-plainte-en-raison-de-la-presence-de-glyphosate-dans-leur>